



Grève des profs : Jean-Michel Blanquer peut-il encore convaincre ?

Le ministre de l'Éducation nationale a tenté de rassurer les instits, confrontés selon lui à une « opération d'intoxication massive », sur le devenir des directeurs d'écoles. Y est-il parvenu ? Réponse ce jeudi à l'occasion de la grève nationale décrétée par les syndicats enseignants. Simple malentendu ou début d'un désamour, interrogeons-nous il y a deux semaines. Ce jeudi, nous aurons un début de réponse. Depuis la mobilisation réussie du 19 mars – 24% de grévistes en primaire, 15% dans le secondaire, sûrement plus si on ne comptabilisait que le public - les syndicats enseignants se sentent pousser des ailes. Ils pensaient devoir capituler face à l'apathie de leurs troupes et au train de réforme imposé façon blitzkrieg par Jean-Michel Blanquer. Les voilà désormais annonçant une deuxième journée de « grève historique » ce jeudi 4 avril, avec pas moins de 70% de grévistes et un tiers des écoles fermées dans les académies les plus remontées comme Paris, si l'on en croit le SNUipp-FSU, majoritaire dans le premier degré.

Le paradoxe – et la surprise sûrement pour Jean-Michel Blanquer - c'est que ce mouvement de grogne arrive extrêmement tard et ne concerne pas le cœur de sa politique. A l'automne, les syndicats avaient tenté de mobiliser contre la culture de l'évaluation et la reprise en main pédagogique voulues par le ministre « au nom de la science et des comparaisons internationales », ses deux marottes. Mais la journée d'action intersyndicale du 12 novembre – la première depuis 2011 – avait fait chou blanc. De même que, ce printemps, les mouvements locaux de protestation contre la réforme du lycée, pourtant très disruptive, ne parviennent pas à faire tâche d'huile.

Non, si le courroux des profs se développe, c'est d'abord à l'école primaire et sur des mots d'ordre qui relèvent de logiques statutaires et organisationnelles, assez éloignées de leur pratique quotidienne : la mise en place d'écoles des savoirs fondamentaux et la supposée disparition des directeurs d'écoles.

Un climat détérioré

Dans sa volonté d'assouplir le mammouth éducatif, Jean-Michel Blanquer avait laissé (incité ?) les députés LREM introduire un amendement à sa loi Confiance donnant un cadre juridique à des expériences de rapprochement écoles-collège là où le besoin pouvait s'en faire ressentir et les collectivités en faisaient la demande. La mesure – devenue article 6 quater de la loi – semblait à première vue extrêmement technique. Elle a pourtant mis le feu à la poudrière. Le texte ne donnant aucune précision sur l'ampleur du dispositif et sur le rôle qu'y joueraient les directeurs d'école, ces personnages-clés de l'institution scolaire.

Dès l'examen de la loi fin janvier, les médias dont « l'Obs » soulignaient cette ambiguïté. Et demandaient au ministre de clarifier sa position afin d'éviter les polémiques stériles. En vain. Le ministre est resté muet. Les procès d'intention, somme toute assez logiques, se sont mis à fleurir. Les rumeurs, parfois baroques (la suppression des maternelles) se sont propagées, soulignant en passant le faible niveau d'information du corps enseignant. Le climat, en somme, est devenu de plus en plus délétère. Pourtant, ce n'est que le 28 mars, avant-veille de manifestation nationale, que Jean-Michel Blanquer s'est enfin décidé à réagir, accordant une interview à nos confrères du « Parisien », accompagnée d'une lettre à l'ensemble des profs.

Quitte ou double

Les éléments de réponse apportés par le ministre sont assez clairs. Non, les regroupements écoles-collège ne seront pas généralisés mais ne concerneront que « quelques unités ou dizaines de cas ». Oui, les directeurs d'école et l'ensemble de la communauté éducative devront donner leur accord si un tel dispositif est mis en place, et cela pourra être inscrit dans le texte de loi à l'occasion de sa discussion au Sénat. Suffisant pour rassurer ? Oui, si les instits ont juste été victimes d'une « intoxication à grande échelle » qui leur a fait prendre des « bobards » pour des vérités, comme le répète M. Blanquer. Non, si le cafouillage ministériel n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder un vase déjà bien rempli.

Le passé récent a montré en effet qu'il fallait bien peu de choses pour qu'une parole politique se démonétise. Si le dédoublement des classes de CP-CE1 dans les écoles populaires – la grande mesure éducative du gouvernement - a été perçu positivement sur le terrain, les instits restent un corps professionnel en souffrance, se sentant à la fois peu valorisé et menacé. Le succès sur internet des mouvements Pas de vagues, Stylos rouges ou du hashtag #JeanWillot, du nom de cet instit de CP mort suicidé après la plainte pour violence d'une mère d'élève, témoignent de cette friabilité. Et on ne mesure pas bien non plus l'impact d'une mesure-phare de la loi Blanquer pourtant restée dans l'ombre : ces 100 à 150 millions d'euros de cadeaux annuels fait aux écoles maternelles privées, du fait de l'abaissement de l'âge scolaire à trois ans.

Les syndicats commencent à s'en saisir. C'est de bonne guerre. En ces temps de vache maigre et de ségrégation scolaire, on peut même s'étonner que le ministre, sûr de sa bonne étoile, ait eu l'idée de s'aventurer en terrain aussi instable. En proposant une réforme aux conséquences similaires, rappelons que le gouvernement Balladur mit un million de Français, défenseurs de l'école publique - dans la rue. C'était il y a 25 ans. Une éternité ? Pas si sûr...

Gurvan Le Guellec